



RENTRÉE SCOLAIRE à Faverges-Seythenex



Dossier de presse
Septembre 2022

La rentrée scolaire en chiffres

588 enfants inscrits (au 12/08/2022)

Groupe scolaire René Cassin : 261 élèves

93 maternelles et 168 élémentaires, répartis en 10 classes

Groupe scolaire Ginette KOLINKA : 245 élèves

82 maternelles et 163 élémentaires, répartis en 10 classes

Ecole primaire de Seythenex : 82 élèves

30 maternelles et 50 élémentaires, répartis en 4 classes

(ouverture de la 4^{ème} classe en septembre 2022)

Le personnel municipal compétent et mobilisé

A la cuisine centrale :

10 agents à la cuisine centrale située à proximité du groupe scolaire Ginette KOLINKA, dont 4 cuisiniers, 3 agents à René Cassin et 3 à Seythenex.

Dans les écoles :

- **10 ATSEM*** interviennent dans les classes maternelles en soutien aux enseignants,
- **11 agents** œuvrent pour l'entretien des bâtiments et équipements dans les écoles,
- **39 personnes** au total participent à l'encadrement des enfants sur les temps périscolaires durant :
 - l'accueil de loisirs du matin et du soir,
 - les activités des mercredis matins sans cartable,
 - le temps de midi,
 - la surveillance devant les écoles au moment des entrées et sorties.
- **5 agents vous accueillent, vous renseignent et vous accompagnent au sein du service scolaire en mairie** dont 2 secrétaires, 2 éducateurs sportifs et la direction.

** Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles*

Une classe supplémentaire à Seythenex

Fin janvier 2022, la Mairie de Faverges-Seythenex était informée par la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de la création d'un poste permettant l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école de Seythenex. Cette ouverture s'inscrit dans le cadre de la politique mise en œuvre par le ministère de l'Éducation nationale visant à ce que les effectifs des classes de grande section, de CP et de CE1 n'excèdent pas 24 élèves.

La Commune, après avoir étudié plusieurs options en concertation avec l'Inspection de l'Éducation nationale, a décidé de l'ouverture de la quatrième classe dans les locaux de l'ancienne mairie de Seythenex.

Les aménagements nécessaires à l'ouverture de la 4^e classe

L'ancienne salle du Conseil municipal de Seythenex a été transformée en salle de classe durant l'été. Le dégagement et le bureau attenant vont accueillir les vestiaires et de stockage pour le matériel pédagogique. Les enfants rejoindront leurs camarades des autres classes dans la cour commune lors des récréations et des temps périscolaires.

Cette ouverture a été bien accueillie par les enseignants de l'école de Seythenex et les parents. Grâce à la mobilisation des services et à l'attribution des moyens nécessaires, cette 4^e classe ouvrira dès septembre 2022.

La cantine à un euro

Depuis le 1^{er} avril 2021, la Commune de Faverges-Seythenex est éligible à la mise en place d'une tarification sociale dans les cantines scolaires, dispositif soutenu par l'État dans le cadre de sa politique de prévention et de lutte contre la pauvreté. Les élus ont donc souhaité mettre en œuvre ces tarifs à compter de la rentrée scolaire 2022 pour permettre aux familles de bénéficier de ce tarif préférentiel en fonction de leur quotient familial CAF.

Des repas équilibrés accessibles

Au-delà du service rendu aux parents qui travaillent, la cantine scolaire constitue un espace d'inclusion sociale pour les enfants. Elle permet, en particulier aux enfants issus de familles défavorisées, de disposer d'un repas complet et équilibré, favorisant ainsi la concentration et les apprentissages.

C'est pourquoi il était important pour la Municipalité d'intégrer le dispositif de tarification sociale à un euro des cantines scolaires.

La restauration municipale

Plus de produits locaux et bio

En moyenne, 650 repas par jour sont préparés par l'équipe de la cuisine centrale municipale.

Constituée de 10 personnes, cette équipe assure la préparation des repas pour :

- les cantines scolaires de Faverges-Seythenex (Ginette KOLINKA, René Cassin et Seythenex) ainsi que l'école de Doussard,
- les structures Petite enfance : Multi-accueil et Halte-garderie,
- l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires,
- le portage des repas à domicile pour le compte du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale qui a repris l'activité depuis janvier 2022). En moyenne, 70 repas sont préparés et livrés en liaison froide (à raison de trois livraisons par semaine).

Produits locaux, bios, faits « maison »

Depuis début 2020, un travail de fond est engagé pour favoriser le recours aux produits locaux et aux produits bios. La cuisine centrale municipale s'approvisionne auprès de fournisseurs de préférence locaux et bios, dans le cadre d'un marché de denrées alimentaires.

L'équipe met également l'accent sur le « fabriqué sur place » en préparant elle-même les plats et en ayant recours de préférence aux produits frais. Elle propose également, une fois par semaine, un menu végétarien.

La cuisine centrale municipale s'attache à privilégier :

- Les produits frais (produits surgelés et conserves utilisés à titre exceptionnel ou en complément),
- Les fruits et légumes de saison, avec une préférence pour la provenance locale,
- La viande, prioritairement de provenance française,
- La fabrication faite sur place à partir de produits bruts (pas de plats tout préparés),
- Les yaourts et produits lactés non sucrés (sucre mis à disposition sur les tables),
- Les desserts (pâtisseries, compotes...) en développant le « fait maison »,
- Les produits issus de l'agriculture biologique.

Accompagnement

A compter de septembre 2022, la cuisine centrale sera accompagnée par un prestataire extérieur. Cet accompagnement va permettre à l'équipe de bénéficier de conseils :

- pour développer des menus et des recettes diversifiés (notamment concernant les plats végétariens),
- en matière de diététique,
- en matière de réduction du gaspillage alimentaire,
- sur les méthodes de travail, commandes, organisation.

Elle aura également accès à un logiciel professionnel dédié à la gestion des plannings, des commandes, des menus, etc.

Le périscolaire

Depuis de nombreuses années, la commune gère les accueils de loisirs périscolaires et les cantines. Ces accueils se déclinent en plusieurs temps : le matin et le soir avant et après la classe, la pause méridienne, le mercredi matin.

Ces temps périscolaires sont des lieux de vie, de socialisation et d'enrichissement. L'équipe d'animation, constituée de 39 personnes (ATSEM, animateurs, éducateurs sportifs, intervenants spécialisés...) participe à la co-éducation de l'enfant avec la famille et l'école, aux travers de relations constructives et conviviales.

La coordination des accueils périscolaires est assurée par deux directrices de l'accueil matin et soir, une référente cantine sur chacune des écoles et un coordinateur général.

Afin de faciliter les démarches des familles, les inscriptions à ces différents services se font via l'espace citoyen de la commune :

<https://www.espace-citoyens.net/faverges-seythenex/espace-citoyens/>

- **L'accueil de loisirs matin et soir**

Cet accueil fonctionne dans chacun des établissements scolaires de la commune, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h30.

Les réservations se font via l'espace citoyen, au plus tard le mardi pour la semaine suivante.

- **Pause méridienne pour les petites sections**

Nouveauté - Les parents d'enfants inscrits en petite section de maternelle et ne mangeant pas à la cantine ont la possibilité d'amener leur enfant à 13h30, au lieu de 14h. Cet aménagement est mis en place à partir de cette rentrée pour répondre à la demande des parents qui souhaitent que leurs enfants débutent la sieste plus tôt. Cette organisation fonctionne de vacances à vacances, les parents devant se rapprocher de l'enseignant en début de session pour faire connaître leur souhait.

La pause méridienne va également permettre à la commune de développer des activités pour les enfants, grâce à l'intervention d'animateurs du temps périscolaire.

- **Les mercredis matins sans cartable**

Quatre sessions de neuf semaines seront mises en place par la commune.

14 personnes interviennent : animateurs municipaux et prestataires extérieurs. Parmi les activités proposées cette année, les enfants pourront choisir danse expression créative, atelier cuisine, micro-fusée, tchoukball (mélange de handball, pelote basque et volley-ball)...

Les travaux d'amélioration dans les écoles

Sur les deux groupes scolaires et l'école de Seythenex, des travaux ont été conduits, notamment durant les vacances d'été.

Principaux travaux d'entretien :

- **Ecole de Seythenex**

Création de la classe supplémentaire à Seythenex : mise aux normes de l'électricité, faux plafonds, équipements de sécurité, accessibilité des communs (marches podotactiles), installation d'un vidéoprojecteur.

- **Groupe scolaire René Cassin**

Installation de volets roulants (maternelle), remplacement de trois vidéoprojecteurs (élémentaire).

- **Groupe scolaire Ginette Kolinka**

Changement de la signalétique du groupe scolaire Ginette Kolinka,

Maternelle : reprise d'étanchéité au niveau du passage couvert entre la maternelle et la cantine, installation de cloisons séparatives dans les sanitaires,

Elémentaire : mise en place d'un réducteur de pression sur le réseau d'eau, remplacement de trois vidéoprojecteurs. Mise en place de trois tables de pique-nique.

Halte-garderie : changement des éclairages avec variateur et installation d'un store sur pied.

- **Cuisine centrale de Viuz**

Travaux sur le réseau d'évacuation, aménagement d'un vestiaire pour les agents de surveillance du temps de midi.

Un accompagnement renforcé

Pour un bon accueil des enfants à l'école et un soutien aux équipes pédagogiques, la commune va au-delà de la simple mise à disposition de bâtiments, leur entretien et la mobilisation de nombreux personnels sur les différents temps scolaires et périscolaires. Cette volonté d'aller plus loin, de renforcer l'action pédagogique et de l'étendre au plus grand nombre d'enfants se déploie sous plusieurs formes.

- **Le sport scolaire**

Des heures d'éducation physique et sportive sont encadrées par les deux éducateurs sportifs municipaux en soutien des enseignants, à raison de 18 heures par classe et par an en élémentaire et d'un cycle de six séances de découverte du milieu aquatique pour les grandes sections de maternelle.

- **L'ouverture à la culture**

Dans le cadre de Fabric'Arts, de nombreuses actions sont organisées dans les écoles. Financées par la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy et la Commune de Faverges-Seythenex, pilotées et mises en action par la Commune, ces actions permettent d'accueillir au sein des écoles des artistes, pour une durée de 10 heures par classe en moyenne et un budget d'environ 2 000 € par classe. Ces interventions permettent de rendre acteurs les enfants et les jeunes au travers d'actions proposées à titre gratuit dans différentes disciplines : musique, art de la parole, architecture, danse, théâtre...

- **La musique sur le temps scolaire**

Pour favoriser l'éducation musicale dans le primaire, la commune finance les interventions d'une Dumiste ***.

*** Titulaire d'un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant.

- **Les équipements numériques**

La commune finance la mise à disposition des équipements numériques (vidéoprojecteurs, ordinateurs portables, tablettes...).

En 2022, de nouveaux vidéoprojecteurs ont été mis à disposition des classes (remplacement d'équipements en élémentaire René Cassin et Ginette KOLINKA ; à Seythenex réparation d'un vidéoprojecteur et achat d'un équipement pour la nouvelle classe.

- **Le soutien aux projets d'écoles**

La commune accompagne financièrement les projets présentés par les écoles. Depuis plusieurs années, un roulement dans l'attribution des aides est instauré entre les différents établissements. En 2022, la commune a ainsi alloué une aide au groupe scolaire Ginette KOLINKA et à l'école de Seythenex.

- **L'aide aux devoirs**

La Commune a fait le choix d'accompagner les enfants présentant des difficultés scolaires dans le cadre de l'aide aux devoirs. Ce dispositif, effectif depuis la rentrée 2018, fonctionne de 16h30 à 17h15, trois à quatre fois par semaine en fonction des écoles. Elle concerne l'ensemble des classes des écoles élémentaires (du CP au CM2).

L'orientation des enfants est effectuée par les enseignants. Les sessions sont encadrées principalement par des enseignants volontaires rémunérés par la commune.

- **Le soutien aux associations**

La Commune attribue également des subventions aux associations en lien avec le milieu scolaire :

- Sou des écoles de Seythenex : 600 euros,

- Association sportive et culturelle primaire Cassin (fonctionnement et sortie scolaire) :
2 000 euros

- Association sportive et culturelle primaire KOLINKA (fonctionnement et sortie scolaire) :
2 000 euros

- USEP** : 1 600 euros.

** Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré

- **Les transports ponctuels**

La Commune prend en charge le transport des élèves dans le cadre des sorties scolaires, des activités scolaires et sportives.

Le protocole sanitaire

Le 18 juillet 2022, le gouvernement a dévoilé le protocole sanitaire prévu pour les établissements scolaires à la rentrée. La stratégie repose sur un enseignement en présentiel, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et des établissements scolaires.

Le nouveau protocole prévoit un socle et trois niveaux de mesures qui seront appliqués en fonction de la situation épidémique du pays à la fin du mois d'août.

Les personnels municipaux assurant l'entretien des locaux et des équipements dans les écoles mettront en application le protocole défini pour la rentrée de septembre.